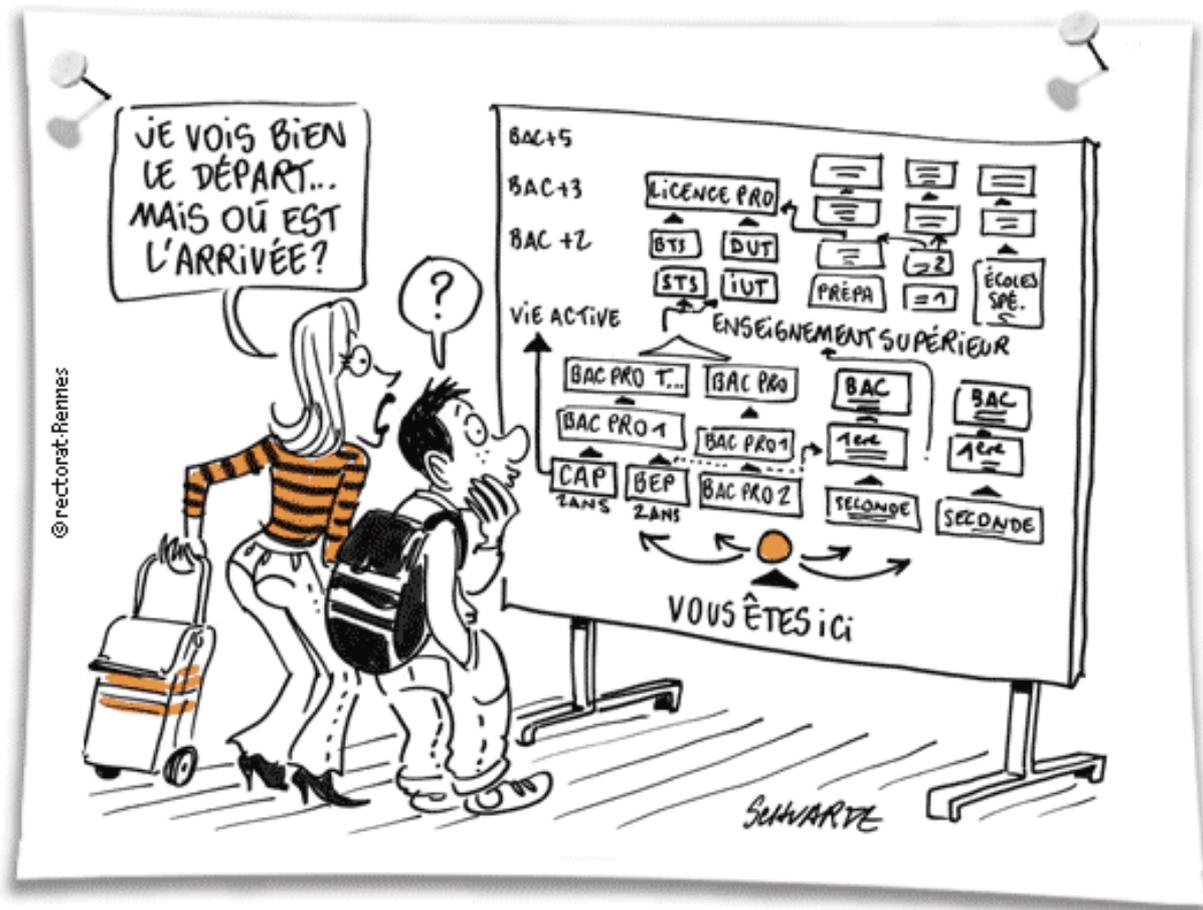


La littérature au service d'une démarche orientante



http://www.ac-rennes.fr/jahia/webdav/site/academie2/groups/RECTORAT-COM_Tous/public/dossiers/humour/orientation.bmp

Table des matières

1. Introduction	1
2. Cadre théorique	1
Cadre légal.....	1
Liens avec le PER	2
Cadre conceptuel	2
3. Déroulement de la séquence.....	3
4. Analyse a priori	5
Conditions	5
Difficultés et alternatives	5
5. Bilan et conclusion	6
6. Bibliographie	7
7. Annexe	8
Annexe I : Propositions d'extraits.....	8

1. Introduction

Dans le cadre du cours 103.402 *Approches orientantes*, nous avons décidé d'élaborer une séquence de français concernant le choix professionnel dans la littérature. Elle est conçue pour les 2^e année niveau I.

Notre objectif est de faire prendre conscience aux élèves que le choix professionnel ne se limite pas au cours d'Education Des Choix (EDC). Pour ce faire, nous nous sommes intéressés au travail « comme thème, sujet, objet de la description romanesque » (Fernandez-Zoïla, 2002). Il nous semblait pertinent de travailler avec les élèves de 2CO car c'est durant cette année scolaire que le choix des élèves devrait se cristalliser. Nous comptons sur le travail d'orientation réalisé en 1CO, c'est-à-dire la prise de conscience par l'élève de sa responsabilité dans le processus de décision (Mon choix professionnel, ma décision) et sur sa capacité à se questionner sur lui-même (Qui suis-je ?). Nous essayerons dès lors d'approfondir ces prérequis en proposant aux élèves une ouverture nouvelle réalisée par le biais de la littérature.

Nous ferons appel à plusieurs concepts d'orientation tels que *l'infusion*, la *collaboration* et la *mobilisation* afin d'amener les élèves à un retour réflexif sur leur propre situation. En comparant leur expérience avec d'autres situations fictives, nous espérons que les apprenants soient en effet poussés vers une réflexion porteuse de sens. Cette approche orientante a l'avantage de tisser des liens étroits entre les différentes disciplines scolaires et le monde professionnel qui attend les jeunes dès la fin de leur scolarité obligatoire.

2. Cadre théorique

Cadre légal

Depuis 1962 déjà (Grand Conseil du canton du Valais, *Loi sur l'instruction publique*, juillet 1962, Art. 3), le cadre légal dans lequel nous sommes appelés à évoluer stipule précisément la double mission de l'école : « éduquer » et « instruire », et ce, en collaboration avec les parents. Cette double perspective doit se faire avec comme finalité le renforcement des « connaissances et compétences nécessaires à une progressive orientation du jeune vers les choix qu'il est appelé à effectuer » (Grand Conseil du canton du Valais, *Loi sur le Cycle d'orientation*, septembre 2009, Art. 4). En d'autres termes, nous avons pour mission de former le *citoyen* et le *professionnel* de demain.

Pour mener à bien cette tâche, l'élève bénéficie – durant les trois années du secondaire I – d'un cours d'EDC dispensé par le titulaire de classe à raison d'une heure hebdomadaire. Les modalités de cet accompagnement sont clairement précisées dans la section 6 de la loi de 2009. Nous avons retenu les éléments essentiels de cette dernière, à savoir :

- la présence de l'office d'orientation scolaire et professionnel dans chaque établissement par le biais d'un conseiller en orientation secondant les parents qui gardent la « responsabilité première » dans ce processus (Art. 52)
- l'orientation progressive des élèves grâce au triangle parents – COSP – titulaire qui s'articule autour du cours d'EDC et des stages effectués (Arts 53, 54, 55).

En outre, même si le cadre légal ne le précise pas, il nous semble important de préciser ici que l'orientation d'un apprenant est de la responsabilité de l'ensemble des enseignants qui le côtoient.

C'est pour cette raison que nous avons choisi de construire notre séquence dans le cadre d'une classe de français (deuxième année niveau I) et dans une approche interdisciplinaire français/Sciences Humaines Sociales (SHS).

Liens avec le PER

Le Plan d'Etudes Romand (PER) accorde une place importante à l'orientation professionnelle des élèves. L'un des volets de la partie formation générale est consacré au choix et projets personnels. Ce dernier se décline, pour le cycle III, dans l'entrée FG 33 – *Construire un ou des projets personnels à visée scolaire et/ou professionnelle*. Plus précisément, la séquence décrite plus haut s'inscrit dans une des approches essentielles du PER, à savoir dégager des « critères d'autoévaluation » quant au contexte personnel et son influence sur le choix. En effet, l'objectif de notre projet est d'amener les élèves à se rendre compte qu'ils sont véritablement face à choix personnel pour leur avenir, à porter un regard critique sur leur situation en identifiant les facteurs essentiels pouvant influencer leur choix et à s'interroger sur leur manière de choisir.

En ce qui concerne le français, les activités proposées aux élèves font appel à plusieurs compétences décrites dans le PER. La lecture d'extraits pour en dégager certaines informations est directement liée à L1 31 – *Lire et analyser des textes de genres différents et en dégager les multiples sens*. Ensuite, durant la phase de présentation/débat, les élèves devront : *produire des textes oraux de genres différents adaptés aux situations d'énonciation* (L1 34).

Finalement, pour les SHS, nous utiliserons principalement la compétence SHS 32 – *Analyser l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps en analysant les différentes conceptions des relations entre individus et groupes sociaux à différentes époques*. Pour les élèves, il s'agira de mettre en lumière les principales informations sur le contexte propre à leur extrait et d'identifier les différences entre celui-ci et notre époque. De la sorte, nous espérons leur faire prendre conscience de l'évolution qu'a connue l'orientation professionnelle d'un individu et les multiples possibilités que notre société actuelle offre.

Cadre conceptuel

Selon les stades de la croissance de Donald Super, un élève de deuxième année du Cycle d'Orientation se trouve aux frontières entre le stade de la *croissance* et de *l'exploration*. Par conséquent, il se situe à un moment charnière où sa réflexion s'oriente progressivement vers la pratique et un choix concret qui prend en compte sa propre réalité. C'est pour cette raison que nous avons choisi de concentrer notre séquence sur la question du choix. En effet, par cette activité nous souhaiterions leur permettre de réaliser qu'ils ont véritablement le choix et que ce dernier sera influencé par de nombreux facteurs. Il s'agit donc de les accompagner dans leur développement personnel et leur prise en compte toujours plus grande de leur propre réalité. En d'autres termes, notre séquence a pour premier but de leur rappeler un élément qui devrait avoir été abordé en première année : les nombreux *facteurs* et *acteurs* qui peuvent influencer leur choix.

Pour atteindre cet objectif, trois principes de l'approche orientante sous-tendent notre démarche : *l'infusion*, la *collaboration* et la *mobilisation*.

Le principe *d'infusion* est au cœur de notre démarche. Il consiste à intégrer à une matière enseignée, « des notions se rapportant au développement de carrière et au monde du travail » (Beaudet, 2001,

pp. 49-52). Nous utilisons donc pleinement une approche *infusée*, en choisissant des extraits en rapport avec le monde du travail et à la question du choix. En outre et d'après la littérature, l'intérêt de cette pratique est de donner du sens aux apprentissages en les ancrant dans la réalité (*ibid.*). Par conséquent, cela permet de créer des liens entre deux pôles trop souvent cloisonnés : les mondes scolaires et professionnels.

Le principe de *collaboration* consiste à établir des liens entre l'école, chargée de l'orientation, et la communauté. Ce lien peut bien entendu être rendu concret en invitant des représentants de la communauté professionnelle à l'école, mais il peut également être fait en montrant que l'école s'invite elle aussi dans le monde professionnel. Le choix opéré pour notre séquence s'inscrit d'ailleurs dans cette seconde idée. D'après Beudet (2001, pp. 49-52), le principe de collaboration « prend trois formes différentes : la collégialité, la coopération et le partenariat entre l'école et la communauté ». Ce principe a pour objectif de préparer les élèves à leur future vie professionnelle en établissant des liens étroits entre deux mondes : le monde scolaire et le monde professionnel. D'une manière plus précise, il s'agit de :

« favoriser une solide formation de base en permettant aux élèves de comprendre comment les contenus des matières scolaires se rattachent au monde du travail et, ce faisant, leur démontrer la pertinence de leurs études et augmenter leur motivation scolaire ; développer de bonnes habitudes et de saines attitudes face au travail; favoriser la découverte de soi et du monde du travail; développer des compétences qui leur permettent d'intégrer le monde du travail et de s'y maintenir; favoriser le processus d'orientation. »

Dans le cadre de notre travail, c'est principalement le premier des objectifs cités par Beudet qui sera au centre de notre réflexion, sans pour autant perdre de vue l'importance de favoriser le processus d'orientation.

Le principe de *mobilisation* consiste finalement en l'éveil du désir de réussir et de s'orienter chez l'élève. Pour ce faire, il faut tenir compte de la position de l'élève pour l'aider à progresser vers cet objectif. Vygotski nous donne des pistes pour accompagner l'apprenant de manière efficace. Il convient de le sortir de sa zone de confort, sans le brusquer inutilement pour rendre sa réflexion et ses actions efficaces. Le faire acteur de son choix peut être la clef de la réussite. Pour cela, l'élève doit adopter une attitude motivée qui lui permettra d'atteindre son objectif. Celle-ci se traduit par la sensation d'un pouvoir personnel, un besoin de réussite ainsi qu'une perspective temporelle qui lui permet d'imaginer son futur. Un travail sur le sentiment personnel d'efficacité, l'estime de soi et l'autonomie pourrait donc accompagner efficacement l'apprenant dans son processus décisionnel.

3. Déroulement de la séquence

Nous avons choisi de construire notre séquence en quatre phases, afin d'initier un processus de réflexion qui amène l'élève à se situer dans un contexte plus large que celui proposé par son entourage. Nous privilégions la forme sociale du « jigsaw classroom » ou « méthode puzzle » d'Elliot Aronson, qui place les élèves dans une situation d'apprentissage coopératif. Cette forme sociale nous semblait pertinente dans la mesure où la question du choix professionnel est une problématique qui nécessite l'implication personnelle de chaque élève. Dans un premier temps, les élèves prendront donc connaissance d'extraits littéraires illustrant différentes manières de choisir un métier. Dans un second temps, une aide leur sera fournie afin d'orienter leur réflexion vers une analyse des processus d'orientation. Dans un troisième temps, les élèves auront à présenter le résultat de leur réflexion à leurs pairs et à débattre de la meilleure manière de choisir un métier. Le dernier temps de notre

séquence sera finalement consacré à un retour réflexif : les élèves devront s'interroger sur leur propre manière de choisir, sur les éléments qui conditionnent leur choix, sur les personnes qui les aident dans le processus qu'ils vivent, *etc.*

La première phase est centrée sur la découverte d'extraits littéraires. L'enseignant choisit six à huit textes illustrant le choix professionnel. L'essentiel est que le florilège propose une palette variée de raisons motivant le choix professionnel. L'enseignant pourrait par exemple s'inspirer du tableau présenté en annexe (Annexe I).

Trois élèves reçoivent le même texte et le découvrent ensemble. Ceux-ci constituent alors un groupe d'experts : ils peuvent ainsi échanger leurs points de vue sur le sujet afin de construire des savoirs communs qu'ils présenteront plus tard au reste de la classe.

La seconde phase est, elle, centrée sur l'analyse du texte. Dans un premier temps, les élèves experts sont amenés à identifier le contexte dans lequel s'inscrit leur extrait. Ils doivent répondre à un certain nombre de questions telles que : qui est la personne qui doit s'orienter ? dans quel contexte historique le choix est-il opéré ? dans quelle situation sociale le choix a-t-il lieu ? *etc.* Dans un second temps, les élèves doivent analyser les composantes du choix : quel est le métier choisi ? quelles sont les raisons (familiales, pécuniaires, sociales, *etc.*) qui motivent ce choix ? qui aide le personnage principal dans le processus d'orientation, *etc.*

La troisième phase permet ensuite aux élèves d'inscrire leur extrait dans un contexte plus large en le confrontant avec les extraits proposés aux autres groupes d'experts. Chaque élève, selon le principe de la méthode puzzle, devient un « expert » et présente alors son extrait aux membres du groupe d'apprentissage. Trois groupes d'apprentissage sont ainsi formés dans le but de favoriser la discussion et les échanges. Après les présentations des réflexions de chacun, les élèves sont donc amenés à débattre de la question suivante : quelle est la meilleure manière de choisir son métier ? Le débat ne permettra bien entendu pas de répondre à cette question avec précision, l'essentiel étant que les élèves construisent une réflexion nuancée, nourrie par divers points de vue.

La dernière phase - qui est à nos yeux la plus importante - a pour objectif d'inviter les élèves à pratiquer un retour réflexif en relation avec le débat mené en classe. Après avoir posé des jalons en lien avec la première phase décrite dans le *Guide du choix professionnel* de Reinhard Schmid (Mon choix professionnel, ma décision), les élèves entrent dans la seconde phase : Qui suis-je ? En mettant en parallèle divers extraits représentant des époques, des contextes sociaux et des métiers différents, l'élève est amené à se situer lui-même dans ce panorama, à mettre sa propre situation en perspective.

Nous espérons que ce processus amène les élèves vers une réflexion utile et porteuse de sens pour eux. L'objectif est qu'ils s'impliquent personnellement dans ce processus grâce à une forme sociale originale et motivante.

4. Analyse a priori

Conditions

Le travail présenté ci-dessus s'effectuant en classe, les moyens matériels nécessaires pour sa mise en œuvre ne sont pas très importants. Seules quelques photocopies, une sélection pertinente des extraits et de l'organisation s'avèrent nécessaires.

Difficultés et alternatives

Le cadre du cours de français de deuxième année niveau I est propice à ce genre d'exercice. L'analyse de texte est, en effet, une compétence que les élèves doivent développer. Cependant, la difficulté des extraits pourrait représenter un obstacle dans la réalisation de l'activité. Le but visé pourrait alors ne pas être atteint. Pour remédier à ce problème lié à la complexité propre au contenu (Astolfi, 1997), trois élèves recevant le même support, ils peuvent tout d'abord s'entraider. Un lexique pourrait également être proposé aux élèves. De plus, il serait possible d'associer à chaque texte un bref contexte historique permettant de mettre en évidence les éléments marquants de chaque époque et facilitant de ce fait la compréhension de l'extrait.

Les difficultés principales rencontrées dans la mise en œuvre d'activités dans le cadre scolaire sont celles liées à une mauvaise compréhension des consignes (Astolfi, 1997). L'enseignant doit donc prendre un soin tout particulier lors de leur rédaction s'il veut garantir la bonne marche des événements. Malgré cela, des obstacles peuvent subsister. La reformulation des consignes en début d'exercice, oralement, par les élèves peut s'avérer une solution efficace et peu chronophage. Elle évite une mauvaise réalisation des tâches qui ne permettrait pas d'atteindre les objectifs fixés.

La mise en commun en groupe d'apprentissage précédent le débat permet de mettre en évidence les conclusions de chaque trinôme d'experts. Elle prépare l'ensemble de la classe au débat qui va suivre. Il est donc primordial que l'ensemble du groupe identifie de manière pertinente les informations importantes. Pour ce faire, nous pensons qu'une fiche d'activités permettant la synthèse des informations pourrait aider les élèves dans la mise en commun et les préparer au débat qui va suivre.

Le débat sur la meilleure manière d'effectuer un choix professionnel a pour but d'ouvrir les élèves sur la problématique du choix professionnel dans son ensemble et pas seulement dans la littérature. Quelques difficultés qui rendraient l'exercice stérile sont à envisager. Tout d'abord, le groupe pourrait se limiter aux différentes situations abordées précédemment sans élargir la discussion. L'enseignant devra alors intervenir et proposer des situations différentes et actuelles. Ensuite, il ne peut y avoir débat que s'il y a participation active de chacun des membres du groupe. En règle générale, cela ne pose pas de réelles difficultés dans les classes de 2^e année niveau I. L'enseignant doit cependant veiller au bon déroulement de l'activité. Il faut encore noter que le débat n'est efficace que s'il permet l'élaboration d'une réflexion. En effet, le but n'est pas de répondre à la question posée, mais de permettre la discussion et l'échange sur le sujet. Il faut donc veiller à ce que les élèves n'aient pas pour objectif de parvenir à une réponse fermée. L'exercice correctement effectué, leurs propos devraient être nuancés. Un temps de réflexion peut être également nécessaire à la fin de l'activité pour que chacun pose, par écrit, les étapes de sa réflexion.

Au final, les élèves devraient être capables de porter un regard critique sur leur situation et de s'interroger sur leur manière de choisir. Le bilan réflexif, dernière activité proposée, est donc central.

Le cours d'EDC les aide déjà dans cette démarche, mais il est nécessaire ici que des liens se créent entre la séquence travaillée et ce dit cours. Ceci peut représenter une difficulté chez certains des apprenants (erreurs liées à l'incapacité de transfert – Astolfi, 1997). Un retour sur ce qui a été effectué dans le cadre du cours d'EDC en 1^{ère} et 2^e années du Cycle d'Orientation peut s'avérer utile. Par un questionnement adapté, l'enseignant peut alors faire émerger ces liens.

5. Bilan et conclusion

Dans le cadre de ce travail, nous avons tenté d'établir des liens entre le cours de français et l'orientation professionnelle. Nous espérons avoir fait comprendre aux élèves qu'il était nécessaire de réfléchir à l'orientation en dehors du cadre du cours d'EDC. Nous avons repris l'idée de Fernandez-Zoïla (2002) et avons choisi la littérature comme point d'accroche. Malgré la singularité apparente de cette démarche, il nous a semblé important d'inscrire l'orientation dans le cadre du cours de français. Cette approche nous permet de pousser les élèves à s'interroger sur leur futur professionnel sans pour autant cloisonner cette réflexion dans une seule matière.

Cette séquence nous permet d'atteindre certains objectifs en littérature et en compréhension de texte (PER – L1 31 et L1 35) tout en établissant des liens interdisciplinaires avec les SHS « en analysant l'organisation collective des sociétés humaines d'ici et d'ailleurs à travers le temps et l'espace » (PER – SHS 32).

Nous n'avons pas encore eu la chance de tester cette séquence au sein de nos classes, mais nous l'intégrerons volontiers à notre planification annuelle pour l'année prochaine, car nous en mesurons toute la pertinence.

6. Bibliographie

ARONSON, E. (2002). *The jigsaw strategy*. San Diego : Academic Press.

ASTOLFI, J.-P. (1997). *L'erreur, un outil pour enseigner*. Paris : ESF.

BEAUDET, J. (2001) « Travailler ensemble pour éduquer au travail ». In. PELLETIER, D. *Pour une approche orientante de l'école québécoise : concepts et pratiques à l'usage des intervenants*. Septembre éditeur, pp. 49-52.

DFS (Département de la Formation et de la Sécurité du canton du Valais), *Loi sur le Cycle d'Orientation*, 10 septembre 2009.

DFS (Département de la Formation et de la Sécurité du canton du Valais), *Loi sur l'instruction publique*, 4 juillet 1962

FERNANDEZ-ZOÏLA, A. (2002) « Le travail dans les fictions littéraires ». In. *Martin Média | Travailler*, n° 7, pp. 9-12.

Polycopiés du cours de *Démarches orientantes* (2014).

7. Annexe

Annexe I : Propositions d'extraits

Auteur	Titre	Métier	Motivation du choix professionnel	Remarques
Emile Zola	<i>Au Bonheur des dames</i>	Vendeuse	Nécessité	Une jeune fille orpheline est contrainte de trouver un travail pour nourrir son petit frère
Joël Dicker	<i>La Vérité sur l'affaire Harry Québert</i>	Ecrivain	Passion	Un jeune écrivain recherche l'inspiration pour son second livre et se passionne pour une histoire de meurtre
Daniel Pennac	<i>Chagrin d'école</i>	Ecrivain	Passion	L'auteur raconte le parcours scolaire difficile qui l'a amené à l'écriture
Emile Zola	<i>Germinal</i>	Mineur	Hérédité / nécessité	Dès leur plus jeune âge, les enfants sont envoyés à la mine, comme leurs parents, afin de gagner leur vie
Ken Follett	<i>La marque de Windfield</i>	Banquier	Hérédité / intérêt	Présentation d'une famille de banquiers de pères en fils qui souhaitent protéger leurs intérêts en restant à la tête de la banque.
Alexandre Juillard	<i>Maradona</i>	Footballeur	Moyen de s'en sortir	Diego Maradona sort de la misère grâce à son talent pour le football
Guy de Maupassant	<i>Aux Champs</i>	Paysan	Pas de choix possible	Contraste entre deux destins de fils de paysans : l'un est « vendu » à une famille bourgeoise et fait des études, l'autre reste chez ses parents et n'a pas le choix que d'être paysan
...				